



FICHE

Masseur- kinésithérapeute

Se plie toujours en quatre
pour faire du bien aux autres.

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS AU VERSO ↘



Masseur·euse–kinésithérapeute

Le masseur-kinésithérapeute, souvent appelé kiné, effectue de façon manuelle ou instrumentale des soins dans le but de prévenir, rétablir et corriger l'altération des capacités fonctionnelles de ses patients. Les formations sont destinées, par exemple, à se spécialiser dans le domaine de la prévention ou de la remise en forme.

MISSIONS

- Élaborer un diagnostic kinésithérapique.
- Définir les objectifs des soins.
- Mettre en œuvre des actes et des techniques de rééducation.

FORMATION

- **Prérequis scolaire** : être titulaire d'un baccalauréat (spécialité scientifique conseillée).
- **Parcoursup** : accès sur dossier pour la première année préparatoire.
- **Durée de la formation** : 5 ans.
- **Alternance** : possible à partir de la deuxième année de formation.
- **Diplôme final** : diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute (DEMK).

EXEMPLES DE LIEUX D'EXERCICE

- Cliniques et hôpitaux privés.
- Centres de rééducation.
- Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad).
- Établissements thermaux.

ÉVOLUTIONS POSSIBLES ⁽¹⁾

- Spécialisation dans un domaine.
- Cadre de santé.
- Directeur de soins.

CHIFFRES CLÉS

5 ANNÉES
D'ÉTUDES

100 % DE LA FORMATION EN
ALTERNANCE FINANCÉS

Découvrez
tout ce qu'il
faut savoir sur
l'alternance



Découvrez
tous les
métiers
du soin



diplomesdelavie.fr
suivez-nous sur :



(1) Après plusieurs années d'expérience et/ou l'obtention de diplômes complémentaires.